

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Anglais 1.2			
Code	PEGL1B09LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u>            ()  <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u>  <b>Mélanie BAELEN</b> (melanie.baelen@helha.be)  <u>HELHa Loverval</u>  <b>Gladys HARDY</b> (gladys.hardy@helha.be)            Aurélie BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be)            Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique, culturel et didactique, à aborder la langue anglaise avec ses futurs élèves.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il continuera de mobiliser, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique quelques démarches didactiques

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL1B09LGA Anglais 2 90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL1B09LGA Anglais 2 60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais 2			
Code	22_P EGL1B09LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Mélanie BAELEN</b> (melanie.baelen@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier et d'expliquer quelques démarches didactiques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Axe linguistique

- Pratique de la langue anglaise orale et écrite sous les aspects réception et production.
- Révision et extension de différents champs thématiques du vocabulaire, révision approfondie de points de grammaire et d'orthographe. Introduction à la phonétique.
- Acquisition de techniques et stratégies d'écoute, de lecture et d'expression orale et écrite.

Axe culturel et littéraire :

Découverte de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis: Les curiosités, les us et coutumes, la culture littéraire, artistique,...et le système éducatif...

Axe didactique:

- Découverte de quelques aspects de l'enseignement des langues;
- Présentation et analyse critique de différentes méthodes d'enseignement des langues modernes dans l'enseignement secondaire;
- Découverte des manuels, socles et programmes du premier degré;
- Activités liées à l'apprentissage du vocabulaire et au développement des différentes compétences (CA, CL, EE et EO)

### Démarches d'apprentissage

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexion sur ce que l'on a produit au niveau oral et écrit.
- Utilisation de supports en ligne.
- Utilisation des différents manuels scolaires.
- Alternance entre le travail en autonomie, le travail individuel et/ou avec le groupe-classe.
- Participation au voyage culturel et linguistique\*

\*Dans le cas où un étudiant se verrait dans l'impossibilité de participer au voyage pour des raisons exceptionnelles, un travail lui sera demandé et évalué.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Moments prévus pour répondre aux questions des étudiants. Correction des évaluations formatives. Accompagnement lors de la conception des activités d'apprentissage, préparations en vue des stages.

### Sources et références

- \* LORIAUX et CUPERS (J.L). Grammaire fondamentale de l'anglais avec exercices et corrigés. Editions De Boeck.
- \* Murphy (R.). Essential Grammar in Use. ( Elementary) . Editions Cambridge University Press.
- \* PIAT (J-B). Vocabulaire anglais courant. Editions Libro (Mémo Inédit).
- \* McCARTHY (M.), O'DELL (F.). English Vocabulary in Use. (Elementary). Editions Cambridge University Press.
- \* ERZEEL (R). Sounds perfect. Editions Pelckmans Pro.
- \* SHEERIN (S.), SEATH (J.), WHITE (G.), Spotlight on Britain. Editions Oxford University Press ou
- \* FALK (R.). Spotlight on the USA. Editions Oxford University Press.
- \* SCRIVENER (J.), Learning Teaching, Macmillan Books for teachers. Editions Macmillan.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, articles de presse, extraits manuels scolaires, supports audio et video, utilisation d'applications et de jeux, plateforme connectED.

Livres, magazines et autres documents disponibles en bibliothèque.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Evaluations formatives et certificatives.

L'évaluation finale de l'UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats obtenus conjointement dans le cadre du cours de discipline et du cours de méthodologie fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque les deux parties sont réussies (note = ou > à 10/20), le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque la note d'une de deux parties est inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences et pourrait ne pas valider l'UE. Dans ce cas, le jury appliquerait la note de 9/20 à l'ensemble de l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	15		
Période d'évaluation			Exm	85	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

### Dispositions complémentaires

L'apprentissage des langues est intrinsèquement actif. Dès lors, une présence systématique et une participation dynamique en classesont, bien évidemment, de rigueur.

Un travail régulier à domicile est indispensable pour réussir à atteindre les compétences visées dans ce cours. Aussi, il vous sera régulièrement demandé de faire des exercices relatifs à des points de matière vus au cours ; une étude régulière est donc vivement recommandée.

Des tests hors session en classe et/ou sur ConnectED seront organisés pendant le quadrimestre. La cote de TJ n'est pas reprise au Q3. La participation au(x) test(s) est OBLIGATOIRE. En cas d'absence, l'étudiant(e) sera prié(e) de remettre, lors de la séance qui suit, un justificatif VALABLE certifiant de son incapacité à présenter le test.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations hors travail journalier (TJ) sont présentées.

L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).